



Le 7 juin 2024

TABLE DES MATIÈRES

CONTRATS DU GOUVERNEMENT

M^{me} Holt

L'hon. M. Higgs

M^{me} Holt

L'hon. M. Higgs

M^{me} Holt

L'hon. M. Higgs

M^{me} Holt

L'hon. M. Fitch

M^{me} Holt

L'hon. M. Fitch

M^{me} Holt

L'hon. M. Fitch

L'hon. M. Fitch

M^{me} Holt

L'hon. M. Higgs

M^{me} Holt

L'hon. M. Higgs

M^{me} Holt

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

L'hon. M. Higgs

M^{me} Holt

L'hon. M. Higgs

L'hon. M. Higgs

ÉDUCATION

M^{me} Holt

L'hon. M. Higgs

L'hon. M. Higgs

L'hon. M. Higgs

GOUVERNEMENT

M. Coon

L'hon. M. Higgs

L'hon. M. Higgs

M. Coon

L'hon. M. Higgs

L'hon. M. Higgs

M^{me} Holt

L'hon. M^{me} Green

M^{me} Holt

L'hon. M^{me} Green

[Traduction]

CONTRATS DU GOUVERNEMENT

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le président, les gens du Nouveau-Brunswick essaient de comprendre ce qui s'est passé dans le cas des contrats visant le personnel infirmier itinérant, et, malgré la série de questions qui ont été posées cette semaine, nous n'avons toujours pas obtenu de précisions de la part du gouvernement. Le premier ministre a dit qu'il assumait la responsabilité, mais il rejette ensuite la faute sur les régies de la santé. Je pense que les gens du Nouveau-Brunswick veulent en connaître davantage à ce sujet. Ils souhaitent obtenir des précisions et un engagement de la part du premier ministre.

Ce que je constate, c'est que, en février, des responsables du ministère du Développement social se sont empressés de signer un mauvais contrat qui a mis le gouvernement et les gens du Nouveau-Brunswick en péril, mais qu'ils s'en sont ensuite dégagés dans un délai de quatre mois. Il semble que le ministère n'a pas communiqué les renseignements à ce sujet, car le ministère de la Santé, Horizon et Vitalité ont signé de mauvais contrats semblables avec le même organisme.

Le premier ministre dit qu'il est responsable du fiasco. Il parle de collaboration au sein du gouvernement. Pourquoi les leçons tirées au sein du ministère du Développement social n'ont-elles pas été communiquées au ministère de la Santé et aux régies de la santé, Monsieur le premier ministre?

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Merci, Monsieur le président. Oui, nous avons demandé au vérificateur général de procéder à un examen pour que nous puissions mieux comprendre ce qui s'est réellement produit, ce qui s'est passé et les détails à ce sujet. Comme nous le savons, il y a encore des renseignements manquants que nous parviendrons à obtenir, je l'espère. Le but de l'exercice était de faire toute la lumière sur la situation et de demander : D'accord, où sont les disparités? Quelles sont les raisons qui ont motivé le tout? Comment pouvons-nous faire mieux? Le but, c'est toujours de faire mieux dans tout ce que nous faisons.

Par ailleurs, pendant la pandémie, Monsieur le président, des décisions ont été prises rapidement, comme le rapport l'indique. Des discussions ont eu lieu au sujet des soins de santé, des foyers de soins et de la nécessité d'y affecter d'abord des gens. Nous étions aux prises avec une éclosion de plus de 400 cas. Nous étions en pleine pandémie, comme certaines personnes s'en souviendront peut-être. Certaines l'ont peut-être oublié. Je ne l'oublierai certainement jamais.

Monsieur le président, je pense que nous avons beaucoup appris. Nous avons aussi appris qui doit assumer la responsabilité pour que l'on obtienne de meilleurs résultats — de meilleurs contrats, de meilleures négociations. Il est vraiment question de la négociation

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

dans tous les contextes, pas seulement en ce qui concerne les contrats de soins infirmiers, mais aussi en ce qui concerne toutes nos activités. Nous ne pouvons pas simplement dire : Ah, eh bien, cela peut...

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Merci.

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le président, nous aimerions que le premier ministre mette cartes sur table. Nous avons conclu un mauvais contrat, qui a été en vigueur de février à mars. Ensuite, nous avons conclu d'autres mauvais contrats au moment même où le premier ministre congédiait les conseils d'administration des régies régionales de la santé et le directeur général. Imaginez la pression que subissaient les responsables de Vitalité, qui, pour conserver leur emploi, devaient mettre en oeuvre tout ce que voulait le premier ministre.

C'est quelqu'un qui... Permettez-moi de reprendre les propos de l'une des collègues du premier ministre, l'ancienne ministre du Développement social, laquelle a dit qu'il évitait et contournait les processus, car selon lui, ces derniers constituent une perte de temps. Le premier ministre a instauré une culture axée sur le contournement des processus — culture qui vise à échapper à la surveillance et aux mesures de contrôle que souhaitait voir le vérificateur général.

Les contrats ont été signés en 2022. Il a fallu que deux ans s'écoulent et que le vérificateur général offre d'effectuer un audit avant que le premier ministre accepte de se pencher sur la question. Pourquoi le premier ministre n'a-t-il pas agi plus tôt, alors que nous savions que de mauvais contrats avaient été signés en juillet 2022?

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Eh bien, Monsieur le président, je tiens simplement à préciser que je ne pense pas que le vérificateur général a offert d'effectuer un examen. Je pense que nous avons demandé l'examen. Voilà, à mon avis, l'ordre dans lequel les choses se sont déroulées.

Pour ce qui est d'obliger les gens à rendre des comptes quant à la signature de mauvais contrats, Monsieur le président, je pense qu'il est très important de faire exactement cela, car nous devons tous rendre des comptes. J'assume la responsabilité de mes actions. En tant que premier ministre, j'accepte le défi, j'assume la responsabilité et je comprends l'importance de mes fonctions, mais, ce faisant, je dois aussi pouvoir tenir d'autres personnes responsables, car nous avons tous un rôle à jouer.

Donc, lorsque nous parlons de la possibilité de mieux faire les choses, Monsieur le président, oui, nous pouvons tout à fait y arriver, et c'est pourquoi nous disposons d'un rapport à partir duquel nous pouvons travailler. Suis-je content de voir les conseils se pencher eux-mêmes sur de meilleurs moyens de mener leurs activités et la façon dont nous gérons les soins de santé dans la province?



Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Nous n'avons jamais tenté de le faire auparavant — de gérer les soins de santé. Pour ce qui est des propos concernant les processus, il vient un temps où il faut agir. Il vient le temps de passer en revue tous les détails et de comprendre tous les faits. Non, on n'obtient peut-être pas le consensus, mais à un certain moment, il faut agir, Monsieur le président, comme l'a dit plus tôt le chef du Parti vert.

[Original]

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) :
Merci, Monsieur le premier ministre. Il est clair que le gouvernement actuel ne peut pas apprendre.

[Traduction]

Nous avons un premier ministre qui prend des décisions irréfléchies et arbitraires. Il veut agir si rapidement qu'il est disposé à signer un mauvais contrat après l'autre, à rembourser des dépenses sans obtenir de reçu et à laisser le système de santé sans surveillance, de sorte qu'ont été engagées des dépenses de 173 millions de dollars provenant de l'argent des contribuables, mais que celles-ci n'ont pas servi au mieux les intérêts des gens du Nouveau-Brunswick. Le système de santé n'a fait l'objet d'absolument aucune surveillance, et le tout s'est passé sous la direction du premier ministre. Il parle d'assumer la responsabilité et ensuite il parle de gens à qui il demandera des comptes. Nous cherchons à savoir quelle tête tombera, puisque le premier ministre lui-même a dit qu'il assumerait la responsabilité de la situation. Reconnaîtra-t-il qu'il a instauré une culture voulant que l'on fasse ce qu'il dit sans faire preuve de la diligence raisonnable nécessaire pour veiller à ce que l'argent des contribuables soit utilisé judicieusement? C'est une culture qu'il a lui-même établie, comme l'ont dit des membres de son équipe. Assumera-t-il la responsabilité à l'égard de cette culture?

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, il est très clair que la chef de l'opposition ignore complètement comment les anciens conseils fonctionnaient. Il n'y avait pas de surveillance. Aucun lien n'avait été noué entre les deux régies de la santé quant à leur fonctionnement, à leurs gestions et à leur compréhension des activités en cours à tout moment. Il n'y avait aucun modèle relatif aux niveaux de services ni aucune évaluation nous permettant de déterminer si nous pouvions réaliser des améliorations dans d'autres domaines. Lorsque l'on examine un grand nombre des changements apportés au système de santé et les améliorations réalisées malgré le fait que la province compte maintenant 80 000 personnes de plus, on constate que la surveillance s'accroît chaque jour, Monsieur le président. Les conseils réalisent plus d'évaluations des activités. Il s'agira ici d'une leçon apprise, et de nombreuses discussions dont je n'entendrai jamais parler auront lieu, puisque les conseils assument la responsabilité en ce qui a trait aux résultats dans l'ensemble de notre système de santé. Voilà de quoi il retourne.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Il est facile pour la chef de l'opposition de parler et de choisir certaines questions. Savez-vous quel sujet elle pourrait toutefois choisir, mais dont elle ne parle jamais? C'est l'immense succès que connaît la province et les mesures sans précédent que nous prenons actuellement. Nous pouvons parler de décisions qui ont été prises, de changements et ainsi de suite, mais, Monsieur le président, notre province est plus forte et meilleure que jamais.

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le président, ce qui est sans précédent dans la province, c'est une liste de plus de 100 000 personnes en attente de soins primaires. C'est un rapport comme celui qu'a présenté le vérificateur général, qui indique que 173 millions de dollars de l'argent des contribuables ont été dépensés et gérés de manière irresponsable. Si c'est le genre de situations sans précédent que nous voulons voir dans la province, je pense que les contribuables du Nouveau-Brunswick diront : Non, merci.

Dans le présent cas, il n'y avait aucune surveillance. Le premier ministre parle des conseils, des conseils qui ne fonctionnaient pas. Alors, devinez quoi? Il s'en est débarrassé. Il s'est mis dans une position où il devait assumer la responsabilité de la surveillance du système de santé. Sous la direction du premier ministre, l'argent a été dépensé, sans reçus ni signatures de contrats, et versé à une compagnie privée, car nous savons bien qu'il s'agit du mode de fonctionnement préféré du premier ministre. Ne procédons pas par l'intermédiaire de la fonction publique. Ne suivons pas les processus appropriés de bureaucratie ni de gouvernance. Faisons appel à une compagnie privée pour assurer la prestation de service. Il n'y avait aucune exigence linguistique pour Bathurst et Campbellton. C'était un gâchis total, et le premier ministre refuse d'assumer la responsabilité et de reconnaître qu'il s'agit là d'une culture qu'il a établie, puisqu'il était chargé de la gouvernance du système de santé lorsque l'argent a été dépensé.

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président. Je suppose que c'est ce qui se produit lorsque l'on perd six points dans les sondages. Je suppose que le mode d'attaque que nous voyons ici l'opposition libérale employer est une façon très désespérée de s'en prendre à la future parlementaire qui est assise dans les tribunes et vaincra la chef de l'opposition aux prochaines élections. La raison pour laquelle cela arrivera, Monsieur le président, c'est que l'opposition ne communique pas tous les faits. Je dispose des faits. Je dispose des faits, Monsieur le président.

Quelque 58 000 personnes ont accès à des soins primaires par l'intermédiaire de Lien Santé NB. Par ailleurs, 30 000 autres personnes sont inscrites. Voilà les faits. De plus, 7 200 autres patients sont pris en charge de façon permanente — permanente — par un membre du corps médical, un médecin ou un membre du personnel infirmier praticien et obtiennent ainsi des soins primaires. Cela ne correspond pas aux propos qui ont été tenus à maintes reprises...

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Merci.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le président, pour ce qui est de ne pas communiquer les faits dans leur intégrité, je pense que la responsabilité repose entièrement sur les épaules du premier ministre. Des contrats que nous avons conclus en juillet sont rapidement devenus très coûteux. Des rapports mensuels indiquant que la situation concernant les contrats devenait hors de contrôle étaient envoyés au fiduciaire, au sous-ministre de la Santé et au Cabinet du premier ministre. En 2023, nous savions que nous avons beaucoup trop dépensé au chapitre du personnel infirmier itinérant. Le personnel de Vitalité était au courant.

Au Moncton Hospital, du personnel occasionnel était remplacé par du personnel infirmier itinérant, car celui-ci devait être déployé quelque part. Des gens du Nouveau-Brunswick attendaient à la maison sans pouvoir travailler alors que les membres du personnel infirmier itinérant, envers qui nous nous étions engagés de manière irresponsable, essayaient de trouver un endroit où aller. Le premier ministre savait que nous dépensions trop, mais, pendant plus d'un an, n'a rien fait pour régler la situation. Comment explique-t-il cela?

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Monsieur le président, l'autre jour j'ai dit à la chef de l'opposition de faire un choix — de faire un choix. On pourrait se croire dans un épisode de comédie de situation comme *Seinfeld*. D'ailleurs, cela me rappelle un épisode de la série télévisée *Seinfeld*. La phrase la plus célèbre de George Costanza était : N'oublions pas que, si l'on y croit, ce n'est pas un mensonge. Eh bien, Monsieur le président, je ne crois pas les propos de la parlementaire du côté de l'opposition et je ne pense pas que les gens d'en face croient ce qu'ils disent non plus. Ils ont fait dans les circonstances actuelles des allégations ici à l'Assemblée législative. C'est nous qui avons demandé au vérificateur général de se pencher sur la question et d'examiner la situation.

Le député de Victoria-La-Vallée a passé en revue une multitude de cas qui allaient à l'encontre de ce qui était prévu. Le cas que nous avons mentionné l'autre jour, soit Atcon, visait des amis libéraux — des amis libéraux. Tous les autres cas touchaient les gens du Nouveau-Brunswick...

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Merci. Merci, Monsieur le ministre.

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le président, les premiers contrats ont été signés en février 2022. Les gens du ministère concerné se sont rendu compte que les contrats étaient mauvais et ils s'en sont dégages en quatre mois. Leurs collègues dans d'autres ministères ont ensuite signé, en juillet 2022, des contrats tout aussi mauvais avec la même compagnie, des contrats qui ont mené à des dépassements de coûts jusqu'en 2023.

En 2024, plus d'un an après, le gouvernement s'est apparemment rendu compte de ce qui se passait et a demandé au vérificateur général de se pencher sur la question. Il s'agit d'une année de dépenses supplémentaires — une année où du personnel infirmier du Nouveau-

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Brunswick est resté à la maison alors que le personnel infirmier itinérant touchait des sommes exorbitantes et qu'une compagnie privée de l'Ontario recevait de l'argent des contribuables. Comment le premier ministre explique-t-il que l'on ait retiré à des personnes du Nouveau-Brunswick des occasions de travail pour financer des contrats privés liés au système de santé, lesquels ont été signés sous son autorité?

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Monsieur le président, merci beaucoup. Où se trouvent les 70 000 personnes qui, selon les allégations des gens d'en face, n'ont pas de médecin de famille? Pourquoi ne se sont-elles pas inscrites à Lien Santé NB? La liste des patients orphelins a été éliminée. Tout le monde a été transféré à Lien Santé. Si ce n'est pas le cas, les gens d'en face doivent nous dire où se trouvent ces personnes. La situation rappelle beaucoup celle du ministre de l'Éducation qui cherche les deux écoles. Elle rappelle aussi beaucoup la question du nom du médecin que l'on cherche toujours et qui veut travailler à temps partiel et pourrait travailler pour Lien Santé ou dans l'un des établissements où ce genre de modalités sont offertes.

(Exclamations.)

Le président (l'hon. Bill Oliver) : À l'ordre.

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Lorsque j'examine la liste des 600 jours de déception que j'ai présentée lorsque j'étais chef de l'opposition et que la députée d'en face conseillait Brian Gallant, voici ce que je constate : une interdiction de la mise en valeur du gaz de schiste, une augmentation des impôts pour les entreprises, une augmentation des taxes sur la masse salariale, des personnes âgées laissées à elles-mêmes en raison de l'abandon de la stratégie D'abord chez soi, le début de la ponction des actifs des personnes âgées... Eh bien, cela a peut-être eu lieu l'autre fois.

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Merci, Monsieur le ministre.

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le président, le premier ministre dit qu'il assumera la responsabilité, mais ensuite, après seulement quelques questions de ma part, il baisse la tête et s'en remet au ministre de la Santé, car il ne veut plus répondre aux questions sur le sujet. Le ministre de la Santé ne veut pas répondre aux questions non plus ; il parle donc de son bilan déplorable en ce qui concerne Lien Santé. Il n'est même pas en communication avec son propre Conseil de la santé qui a fourni les prévisions relatives au nombre de personnes qui sont privées de soins primaires et il tente d'en imputer la responsabilité au Bureau de l'opposition officielle. Eh bien, nous assumerons cette responsabilité en octobre prochain et ferons en sorte que les gens du Nouveau-Brunswick...

Les gens du Nouveau-Brunswick méritent des réponses claires de la part de leur premier ministre, qui a personnellement pris en juillet 2022 la responsabilité du système de santé. Sous sa direction, 173 millions de dollars provenant de l'argent des contribuables n'ont pas

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

été consacrés aux patients du Nouveau-Brunswick. Qu'a-t-il à dire aux membres du personnel infirmier du Moncton Hospital qui ont perdu des possibilités de travail occasionnel, car nous avons déjà dépensé l'argent et nous devons affecter le personnel infirmier itinérant quelque part? Que dites-vous aux gens qui ont perdu des revenus en raison de vos décisions?

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Merci.

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, pour assurer une pleine compréhension des contrats, il faut souligner que ces derniers n'étaient pas tous des contrats d'achat ferme. Malheureusement, les contrats de Vitalité en étaient, et ce n'est pas le meilleur scénario. Nous savons que Horizon cessera d'avoir recours à du personnel infirmier itinérant dans les prochaines semaines, et il est question de travail additionnel pour les gens qui occupent des fonctions au titre de contrats conclus avec Vitalité.

Monsieur le président, selon moi, l'aspect qui continue d'échapper à la chef de l'opposition, c'est la situation dans son ensemble.

Il s'agit de mauvais contrats, et je ne tenterai aucunement de les justifier. Ils ont été conclus à un moment de très vives préoccupations pour la santé, à une époque de grave pénurie de main-d'oeuvre et pendant une pandémie. Nous avons demandé l'automne dernier au vérificateur général de préparer un rapport. La demande n'a pas été faite cette année. Elle a été faite l'année dernière — l'automne dernier. L'important, Monsieur le président, c'est que nous sommes disposés à nous pencher sur de telles questions. Comment pouvons-nous réaliser des améliorations pour ce qui est de conclure de meilleurs contrats et d'obtenir de meilleurs résultats?

Selon moi, les aspects qui ne cessent d'être omis, ce sont les décisions prises par le gouvernement actuel pour faire connaître le Nouveau-Brunswick, inciter les gens à venir ici comme jamais auparavant, présenter un budget équilibré pendant six années consécutives, devenir la province la mieux cotée du pays après la Colombie-Britannique...

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Merci.

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le président, je demanderais au premier ministre de se remémorer les faits, car il me semble que sa mémoire lui fasse défaut. Le gouvernement n'a demandé la participation du vérificateur général qu'à la suite de la publication d'un article du *Globe and Mail* révélant le scandale du personnel infirmier itinérant qui a lieu ici au Nouveau-Brunswick. Cela n'est arrivé qu'en février dernier. Selon moi, le premier ministre est peut-être perplexe à cet égard, et malgré tout, il n'a pas collaboré avec le vérificateur général. Nous ne disposons d'aucun renseignement au sujet de la participation du Cabinet du premier ministre, même si le sous-ministre, la directrice générale de la régie de la santé et le fiduciaire savaient que

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

des excès de dépenses avaient lieu au début de 2023. Le premier ministre dirait-il quand le sous-ministre de la Santé l'a informé des dépenses excédentaires qui s'accumulaient au titre des contrats de personnel infirmier itinérant?

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, ce dont nous sommes témoins ici, c'est d'une chef de l'opposition en détresse. Après tout, les propos du ministre étaient tout à fait justes. Un ton de détresse est manifestement perceptible ici. La chef de l'opposition est peut-être en détresse non seulement en raison de ce qu'elle a lu récemment dans le journal, mais aussi en raison de ce qui s'est passé hier soir. Nous sommes témoins d'actes désespérés. Nous sommes témoins d'attaques personnelles à mon endroit au sujet de ce dont je peux ou non me souvenir.

Eh bien, ce dont je peux me souvenir, Monsieur le président, c'est l'ampleur des effets néfastes qu'ont eus pendant des générations les gouvernements libéraux dans la province. Je peux me souvenir de l'état dans lequel se trouvait notre province lorsque nous sommes arrivés au pouvoir. Il y avait un déficit énorme. Je peux me souvenir de toutes les taxes et de tous les impôts qui ont subi des augmentations pendant le mandat du gouvernement au sein duquel la députée d'en face travaillait. Des augmentations fiscales ont été observées dans tous les secteurs, Monsieur le président. Nous n'avons jamais procédé de la sorte. Je peux me souvenir de ce qui se passe à l'échelle fédérale, compte tenu des 790 milliards de dollars d'endettement additionnel de notre pays. Voilà ce qui se produira ici dans notre province si cette dernière retourne sous la bannière des Rouges.

(Exclamations.)

Le président (l'hon. Bill Oliver) : À l'ordre.

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le président, le premier ministre parle ici d'attaques personnelles, ce qui est fort. Le premier ministre joue encore ici la victime.

Je vous dirai quelque chose, Monsieur le président. Je suis bel et bien en détresse. Je ressens la détresse des gens du Nouveau-Brunswick, qui sont si frustrés en raison de leur manque d'accès aux soins de santé et qui sont si frustrés en raison du manque de respect du gouvernement actuel à l'égard du personnel infirmier, du personnel infirmier praticien, des médecins de famille et des gens dans le système de santé. Le gouvernement a manqué de respect à l'égard des syndicats qui représentent les gens qui occupent des rôles essentiels dans le système de santé, comme le personnel des services d'entretien ménager.

Les gens au Nouveau-Brunswick sont stressés. Je ressens la douleur et la frustration qu'ils éprouvent lorsqu'ils constatent que le gouvernement veut parler d'être plus fort que jamais, alors que les gens sont plus malades et attendent plus longtemps que jamais. Ce gouvernement refuse d'assumer véritablement la responsabilité ou de prendre des

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

mesures concrètes pour régler les problèmes qui se posent aux gens du Nouveau-Brunswick. Voilà qui me cause de la détresse. La nuit, ce qui m'empêche de dormir, c'est penser à l'infirmière de Moncton...

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Le temps est écoulé, Madame la députée.

(Exclamations.)

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Merci, Mesdames et Messieurs les parlementaires.

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Eh bien, Monsieur le président, je pense que ce dont nous sommes témoins ici, c'est d'une chef qui est incapable de gérer le stress — incapable de gérer le stress. Elle aura bien du mal à se pencher sur les vraies questions touchant la province, si elle en a l'occasion un jour. Cela se traduira simplement par le fait de consentir à tout. Nous revivrons la même situation où nous connaissons le niveau d'endettement énorme et afficherons les énormes déficits que nous avons toujours connus de la part des gouvernements libéraux. Nous savons ce qui nous attend. Nous savons à quoi nous attendre.

Monsieur le président, nous avançons dans une très bonne voie pour la province. Nous connaissons une croissance dans tous les secteurs. Oui, la croissance démographique nous a posé des défis additionnels dans de nombreux secteurs, comme le secteur du logement et le secteur de la santé. Toutefois, Monsieur le président, si vous examinez ce qui se passe dans la santé... Lorsque le ministre parle de MaSantéNB et des gens qui y sont inscrits, ces derniers ont maintenant accès à des analyses sanguines, à des radiographies et à des examens par IRM. Nous obtiendrons de meilleurs résultats grâce à une stratégie axée sur le patient qui met à profit l'ensemble du réseau, car nous donnerons aux gens des options. La priorité est accordée aux gens de la province, aux patients et à l'avenir.

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le président, parlons de la gestion du stress. Parlons du fait de voir une capture d'écran et de publier un gazouillis irréfléchi sans avoir fait aucune recherche.

Parlons de se faire pousser au pied du mur, de congédier un directeur général, de dissoudre les conseils de santé et ensuite de se retrouver responsable d'un gaspillage d'argent des contribuables à hauteur de 173 millions de dollars. Parlons d'un taux de satisfaction envers le gouvernement qui est, à l'échelle provinciale, plus bas que jamais chez les gens du Nouveau-Brunswick.

Leur taux d'insatisfaction atteint un niveau plus élevé que jamais, car leur gouvernement ne prend pas des décisions responsables en équipe. Les gens d'en face comptent une personne qui adopte une attitude intransigeante, qui fait fi des conseils de ses ministres, de ses sous-ministres et de ses fonctionnaires et qui n'écoute que sa petite voix intérieure.



Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Quand le premier ministre entendra-t-il la voix des gens du Nouveau-Brunswick et prendra-t-il des mesures concrètes au chapitre de la santé?

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, je suis en fait surpris que la chef de l'opposition mentionne les chiffres qu'elle a vus récemment dans des sondages. Après tout, le ministre a parlé de la tournure que les choses ont prise pour elle. Je suis surpris qu'elle soulève le sujet. Si elle veut le soulever et laisser les sondages guider ses activités, qu'il en soit ainsi.

Nous laisserons les faits guider nos activités, soit les faits bien réels au sujet de notre province et de ce qui s'y passe, que ce soit le travail qui est accompli dans le secteur du tourisme, de la santé ou de l'éducation. Sommes-nous par ailleurs fiers de bel et bien représenter les parents et de leur permettre de savoir ce qui se passe dans les écoles? Nous en sommes tout à fait fiers et nous continuerons d'appuyer les parents.

(Exclamations.)

Le président (l'hon. Bill Oliver) : À l'ordre.

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Je suis très surpris que, en tant que parent, la chef de l'opposition ne trouve pas nécessaire d'agir ainsi, que la chef de l'opposition soit prête à dire : Ah, tout va pour le mieux.

Monsieur le président, tout ne va pas pour le mieux dans notre système scolaire. Le personnel enseignant vous le dira. Les gens qui travaillent dans le système vous le diront. Les parents en sont maintenant conscients. Continuerons-nous à défendre les intérêts des parents? Absolument.

ÉDUCATION

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Eh bien, il est intéressant que le premier ministre parle de droits parentaux. Surprise, surprise. J'aimerais savoir ce que voudrait dire la personne mentionnée souvent, qui se trouve dans les tribunes, au sujet des droits parentaux et de sa propre opinion et de sa position à cet égard.

Je suis toutefois contente que le premier ministre parle des parents, car, lorsque je parle à des parents un peu partout dans la province, je les entends dire qu'ils veulent que l'accent soit mis sur les taux de littératie. Ils veulent de l'air sain dans les écoles. Ils veulent que leurs enfants aient accès à un médecin de famille, mais le gouvernement actuel ne fait rien à cet égard. Ils veulent que leurs enfants aient du personnel enseignant dans les salles de classe et non pas qu'ils soient entassés avec 70 autres enfants à la cafétéria à attendre qu'une personne qualifiée vienne leur enseigner. Ils veulent qu'un autobus scolaire s'arrête



Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

à leur porte tous les jours. À l'heure actuelle, les parents n'arrivent pas à obtenir de tels services. Ils veulent un programme alimentaire fiable en milieu scolaire, ce que le gouvernement actuel a promis, mais qu'il est incapable de concrétiser. Si le gouvernement écoutait véritablement les parents, il réaliserait d'importants investissements dans le système d'éducation et mettrait l'accent sur la prestation de soins primaires à toutes les familles de la province à un moment où plus de 160 000 personnes attendent d'y avoir accès, soit plus que jamais auparavant.

(Exclamations.)

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Merci, Mesdames et Messieurs les parlementaires.

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, je pense que nous avons finalement trouvé un sujet sur lequel nous nous entendons. Nous comptons — combien? — 8 000 nouveaux enfants ou quelque chose du genre. Nous n'avons pas connu une telle situation depuis longtemps. Nous sommes passés de la fermeture d'écoles à la construction de 6 ou 8 écoles.

(Exclamations.)

Le président (l'hon. Bill Oliver) : À l'ordre.

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, les gens d'en face n'ont jamais connu une telle situation, lorsqu'ils étaient au pouvoir. Il s'agit donc d'un nouveau phénomène. Toutefois, la question sur laquelle nous nous entendons, c'est l'accent qu'il faut mettre sur le programme d'études dans les écoles. Laissons de côté les questions qui ne sont pas des éléments à enseigner directement aux enfants. Déterminons ce qu'est le programme d'études. Établissons une norme à l'échelle de la province et adhérons-y afin de mettre effectivement l'accent sur la littérature, les mathématiques et les éléments qui permettront à nos enfants d'être productifs et de relever les défis dans l'avenir. Ne nous laissons pas distraire par tant de questions de sorte que les parents finissent par dire : Waouh. Pourquoi procédons-nous ainsi?

(Exclamations.)

Le président (l'hon. Bill Oliver) : À l'ordre.

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : La députée veut penser aux parents. Environ 70 % ou 80 % des parents veulent savoir...

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Merci.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

GOUVERNEMENT

M. Coon (Fredericton-Sud, chef, V) : Merci, Monsieur le président. Si vous demandiez aux gens du Nouveau-Brunswick s'ils se tirent mieux d'affaire qu'il y a quatre ans, la réponse serait un non catégorique. Des locataires vivent dans la crainte que leur prochaine augmentation de loyer soit celle qu'ils n'auront pas les moyens de payer. D'autres ont déjà été jetés à la rue. Le nombre de personnes sans accès à un médecin ou à un membre du personnel infirmier praticien continue de croître à un rythme incroyable. Vu les temps d'attente extrêmement longs à l'urgence, des gens choisissent maintenant de ne pas chercher à obtenir de soins médicaux.

Les parlementaires qui sont au pouvoir sont censés gouverner, mais c'est impossible lorsque le premier ministre prend des décisions unilatérales sans consulter son Cabinet. Procéder ainsi porte atteinte aux principes de la gouvernance démocratique.

Ma question est la suivante : Quand le premier ministre a-t-il décidé qu'il pouvait gouverner seul en se fondant sur ses croyances et ses préjugés?

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Vous savez, Monsieur le président, je peux comprendre la rhétorique sur la façon dont nous gouvernons et sur mes caractéristiques, entre autres. Je comprends que je suis la cible de tous les propos à cet égard. Monsieur le président, je veux revenir à l'idée générale...

(Exclamations.)

Le président (l'hon. Bill Oliver) : À l'ordre.

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Je veux revenir à l'idée générale de tout ce qui se passe dans notre province et de la façon dont nous travaillons ensemble pour prendre des décisions qui mettent la province sur la voie du progrès. Nous avons constaté des progrès à tous les égards.

Je suppose que l'aspect que je soulèverais, c'est qu'il arrive un moment où, après les discussions, il faut examiner la situation, comprendre les faits, prendre des décisions et passer à autre chose. Nous n'avons pas eu peur de procéder ainsi, et notre province en a tiré parti. C'est assez manifestement le cas dans tous les secteurs. Des questions se posent encore et se poseront toujours.

Lorsque l'on parle d'abordabilité, comme l'a fait le chef du Parti vert, et de certains des défis, oui, il s'agit bien là de sujets de préoccupation. La taxe sur le carbone est un sujet de préoccupation. Monsieur le président, 20 ¢ le litre constitue un sujet de préoccupation, et tout le monde en ressent les effets, que ce soit sur la facture d'épicerie ou celle de



Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

carburant. Le chef du Parti vert met beaucoup l'accent sur les questions liées à l'abordabilité qui touchent les gens de notre province et ne cesse de soulever de telles questions.

M. Coon (Fredericton-Sud, chef, V) : Monsieur le président, il n'y a aucune collaboration de l'autre côté de la chambre. Je ne peux comprendre pourquoi le premier ministre a tenu de tels propos. Au cours de son mandat, huit de ses ministres ont perdu confiance en lui. Il s'agit de huit parlementaires qui sont dévoués au service des gens du Nouveau-Brunswick, huit personnes bien intentionnées qui sont intelligentes, vaillantes et déterminées à travailler en collaboration au sein du Cabinet, comme en témoigne le rôle qu'elles ont joué pour gérer la province et servir l'intérêt public.

Le premier ministre les a empêchés de faire leur travail en tant que membre du Cabinet. Ces parlementaires ont donc remis leur démission ou ont été démis de leurs fonctions. Comment le premier ministre travaille-t-il maintenant? Son directeur de campagne est dans son bureau et passe en revue le programme d'éducation sexuelle. Voilà avec qui il travaille. Un peu comme le dirait ma mère, le premier ministre doit se ressaisir. En fait, elle l'a bel et bien dit.

Il est censé être le premier parmi des égaux au sein du Cabinet. Comment le premier ministre explique-t-il qu'il a mis à l'écart tant de bons ministres vaillants, lesquels ont été relégués au rang de simples députés et ont quitté...

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Merci, Monsieur le député.

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, qualifier l'année de facile serait peu dire. Cela ne fait aucun doute. Vous savez, au sujet de ce dont nous avons convenu au sein du gouvernement actuel et des décisions prises pour régler les questions, nous avons, à l'époque, l'appui de 80 % à 85 % des membres de notre caucus. Il faut passer à autre chose. Il n'est pas toujours possible d'obtenir le consensus, et nous ne l'avons pas toujours obtenu. Il est évident que nous ne l'avons pas toujours obtenu.

Il est regrettable que certains de mes collègues aient pris leur retraite ou aient quitté leurs fonctions en raison de la question soulevée en juin de l'année dernière, et j'en suis désolé. D'autres étaient en voie de prendre leur retraite, de toute façon. Vous savez de qui il s'agit. Monsieur le président, il vient un temps...

(Exclamations.)

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Eh bien, les personnes en question étaient en voie de prendre leur retraite et elles ont décidé de le faire. Vous savez, le ministre de la Santé et le ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie. Vous savez, les personnes qui

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

ont dit : Eh bien, écoutez, nous ne nous représenterons pas aux élections. C'est la même chose dans le cas de l'ancien ministre de l'Environnement. C'est compréhensible. Eh bien, si quelqu'un quitte le caucus après environ un an, il y en aura peut-être d'autres. Il y en aura peut-être d'autres. Je crois comprendre qu'il y en aura. Toutefois, l'une des choses qui ne se font pas, eh bien, c'est parler de la situation en public ; donc...

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Merci.

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le président, il y a un vieil adage qui dit que, si l'on veut aller vite, il faut aller seul, mais que, si l'on veut aller loin, alors il faut y aller en équipe. Les gens du Nouveau-Brunswick doivent aller loin. Nous avons un grand défi à surmonter pour ce qui est des gens qui n'obtiennent pas de soins dans notre système de santé, des résultats scolaires de nos élèves en littératie et en numératie et du nombre de personnes sans logement ou en attente d'un logement approprié dans le système.

Nous devons aller loin. Ici, nous avons un premier ministre qui veut faire cavalier seul. Il a lui-même dit : Des positions intransigeantes sont adoptées, mais je suis le premier ministre. Nous constatons que son équipe l'a quitté. Il a dû faire venir du talent de l'Ontario. Il a dû obliger des membres du personnel à assumer des rôles politiques. Quand le premier ministre changera-t-il sa façon de faire?

L'hon. M^{me} Green (Fredericton-Nord, ministre du Développement social ; ministre responsable de la Société de l'inclusion économique et sociale ; ministre responsable de la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président. Je tiens à prendre la parole aujourd'hui parce que la députée d'en face a commencé à parler d'objectifs à court et à long terme. Je veux parler de la stratégie *Un logement pour tous*. Il s'agit d'un document dont se servira la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick au cours des quatre prochaines années pour fournir des logements aux gens du Nouveau-Brunswick, y compris des logements publics, des logements sociaux et des logements du marché.

Monsieur le président, la stratégie compte 22 mesures pour lesquelles nous prévoyons un financement et des programmes, et nous travaillons en collaboration avec les parties prenantes de l'ensemble de la province afin de fournir des logements convenables, appropriés et sûrs pour tous les gens du Nouveau-Brunswick. Monsieur le président, il s'agit là d'un plan à long terme. Il s'agit d'une stratégie à long terme qui permet d'obtenir immédiatement des résultats. Voici donc comment mener la tâche à bien. Il faut établir une stratégie et des objectifs, puis aller de l'avant, comme nous le faisons dans le cas de la stratégie *Un logement pour tous*.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

[Original]

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le président, je remercie la ministre de s'être levée pour parler pendant un moment. Je sais qu'il existe beaucoup de frustration par rapport à son travail, surtout en ce qui a trait à la stratégie en matière de logement. J'ai entendu des chambres de commerce dire qu'il n'y avait aucune action de la part du gouvernement et qu'elles voient la création d'une bureaucratie ; elles voient de la consultation sans action. Le gouvernement a besoin d'agir avec de l'audace, mais il préfère créer des stratégies sans objectif et sans date butoir, et il s'en vante.

[Traduction]

Voilà ce que fait le gouvernement alors qu'un nombre accru de personnes attendent un logement ou sont sans-abri dans la province. Les gens du Nouveau-Brunswick savent toutefois faire la part des choses. Ils ne sont pas dupes des paroles qui ne s'accompagnent pas de mesures. Ils voient clair dans le jeu du premier ministre qui parle de changement alors qu'il procède exactement de la même façon que procèdent les politiciens partout au pays : Semer la peur. Les gens du Nouveau-Brunswick ont peur. Les gens du Nouveau-Brunswick ont peur parce qu'ils ne savent pas comment ils réussiront à payer leurs factures. Ils ont peur parce qu'ils ne savent pas comment ils réussiront à payer leur prêt hypothécaire et à obtenir des soins de santé. Ils veulent savoir quand le premier ministre leur donnera l'occasion de...

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Le temps est écoulé.

(Exclamations.)

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Merci, Mesdames et Messieurs les parlementaires. Mesdames et Messieurs les parlementaires, merci.

L'hon. M^{me} Green (Fredericton-Nord, ministre du Développement social ; ministre responsable de la Société de l'inclusion économique et sociale ; ministre responsable de la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président. La stratégie *Un logement pour tous* prévoit des objectifs pour notre équipe. Elle permet de travailler en collaboration avec toutes les parties prenantes — les municipalités, les chambres de commerce, le secteur privé et le secteur sans but lucratif. D'ici à un an, il y aura 208 nouveaux logements publics qui logeront plus de 400 personnes du Nouveau-Brunswick. Nous avons prévu pour les trois prochaines années des investissements de plus d'un demi-milliard de dollars dans des logements pour les gens du Nouveau-Brunswick. Monsieur le président, nous opérons de véritables changements — de véritables changements — dans le secteur du logement, et j'en suis très fière. Nous travaillons en collaboration avec toutes les parties prenantes. Voilà comment on établit une stratégie, voilà comment on suit la stratégie et comment on mène la tâche à bien.



Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Eh bien, pour la dernière fois, la période des questions est terminée. Mesdames et Messieurs les parlementaires, nous allons revenir à l'appel de la présentation d'invités.

